

## **Procès-verbal de la séance du conseil pour la santé et la protection des animaux de l'EE**

**Jeudi, 29 mai 2014 à 14 heures, à Sarajevo / Bosnie et Herzégovine.**

Sont présents : Prof. Dr Hans-Joachim Schille DE, président, Dr vét. Janny Hermans NL ; Dr méd. Joseph Rey-Bellet CH, Christoph Günzel DE

1. Salutations: Le président du conseil souhaite la bienvenue et se réjouit de la bonne santé des personnes présentes.
2. Constatation des présences : Dr vét. Peter Supuka SK, s'est excusé ce matin pour des raisons professionnelles. C. Günzel, président du BDRG, est l'invité du jour.
3. PV du jour : C'est au tour du Dr Hermans de rédiger le PV cette année.
4. Approbation du dernier PV : Le PV de Berne est approuvé et les remerciements sont adressés au Dr Rey-Bellet, rédacteur et traducteur pour la partie francophone.
5. Rapport du président et des membres : Prof. Dr Schille se réjouit de la poursuite de bons contacts avec les autorités à Bruxelles. Madame Dr Pittmann a posé une question en lien avec l'exposition internationale d'oiseaux en Turquie. La réponse a été donnée en affirmant qu'il s'agit d'une affaire de la Turquie. Les éleveurs de pays étrangers sont priés de bien se renseigner sur la situation de H5N1 dans ce pays. L'ordonnance sur le transport d'animaux au sein de l'UE doit encore être avalisée par le Parlement européen. Les divisions ne posent que rarement des questions au conseil. La plupart des requêtes émanent d'éleveurs, d'organisateur d'expositions et de vétérinaires. Il y a à nouveau des discussions nourries en Suisse au sujet d'élevages martyrs. D'autres pays vont également aborder ce thème car les autorités et protecteurs d'animaux reprennent les sujets d'autres pays.
6. Correspondances et communications : La communication au sein du conseil s'est améliorée. Une question posée par le Dr Hermans concernant la vente d'animaux sauvages et exotiques, a été transmise directement par le Prof. Schille à Bruxelles. En Europe les espèces animales de la CITES ne peuvent être vendues que dans les Etats qui ont rejoint la CITES et appelés « Parties ». Dr Rey-Bellet a participé à un symposium d'animaux d'utilité. Les personnes qui ont des animaux domestiques consultent moins souvent le médecin. Ils maîtrisent mieux le stress après des événements douloureux. Ils sont émotionnellement plus stables et leur état de santé est en général plus stable. Dr Rey-Bellet indique qu'il est primordial qu'en Suisse les cages d'expositions soient reconnues par les autorités compétentes. Prof. Schille donne quelques explications au sujet des pigeons rouleurs de l'Orient. Cette race est répandue dans le monde entier et une des races qui vole le plus souvent. Il n'est pas connu que cette race se tue au sol après une roulade en l'air. Il est erroné de les nommer rouleurs suicidaires.
7. Rétrospective de l'exposition européenne 2012 à Leipzig : Le caissier de l'EE n'a toujours pas reçu une partie du montant dû (1 euro par bête) de l'exposition européenne.
8. Rétrospective des races spécifiques d'expositions européennes : Prof. Schille s'est rendu à l'exposition européenne spécifique des Haut volant de Danzig à Magdeburg. Elle a été organisée conforme aux statuts. Un juge n'a mentionné excellent que sur peu de cartes de jugement. Nous allons nous efforcer de nous rendre plus souvent ces prochaines années aux expositions européennes de races.

9. Etat de la santé et la protection des animaux dans divers pays : En Allemagne il y a une nouvelle loi pour la protection et le transport des animaux. L'essentiel du contenu comprend les conditions de détention, l'attestation de compétences des détenteurs d'animaux et les interdictions définies, par exemple l'interdiction de faire cadeau d'un animal. La loi sur la santé des animaux comprend la prévention, le monitoring et l'état de vaccination, établi sous la responsabilité de l'institut Friedrich-Löffler. Il n'y a pas eu d'épizooties récentes en Europe. Dr Rey-Bellet informe qu'il existe un nouveau vaccin contre l'entérocolite avec présence de Clostridium perfringens de type A. Les coupes histopathologiques ont mis en évidence un état inflammatoire du tractus digestif. A ce jour aucun nouvel agent pathogène n'a été mis en évidence. L'entérocolite est une entéropathie multifactorielle. Il sera possible d'importer en Suisse le vaccin contre la myxomatose au cas où les prescriptions vétérinaires pour l'exposition européenne à Metz exigeraient la vaccination.
10. Le conseil sur le site internet : L'EE est à la recherche un nouveau webmaster. Il y aura un nouveau site web dans deux ans. L'EE souhaite que seul un membre d'une division ou du conseil livre les documents à Hans Zürcher. Le conseil confirme le Prof. Schille pour cette tâche.
11. Le rapport du président du conseil pour l'assemblée générale a été approuvé.
12. Participations aux séances des divisions du 30.05.2014 à 8 heures : Prof. Schille, division pigeons et signature du contrat pour l'exposition européenne à Metz, Dr Rey-Bellet et Dr Hermans, division lapins. En principe le Dr Hermans se rend à la division volailles mais le représentant hollandais de la division lapins est absent.
13. Suggestions et désirs : Dr Hermans signale que le conseil est toujours à la recherche d'un représentant de la division oiseaux. La fédération hollandaise des oiseaux a nommé un représentant. Pour le Prof. Schille il n'y a pas de problème pour autant que la fédération hollandaise prenne à sa charge les frais et que la présidence de l'EE approuve la proposition. La formation du conseil est abordée. Le Prof. Schille n'y participera que jusqu'en 2018 au plus tard.
14. Divers (C. Gütze quitte la séance) : Le Prof. Schille continue à gérer le soutien financier de l'EE de 1000 euros annuellement. Si quelqu'un se rend à une exposition européenne de races ou à Bruxelles, ses frais sont prélevés de ce montant.

Le président remercie pour le travail accompli et clôt la séance à 17 heures 40.